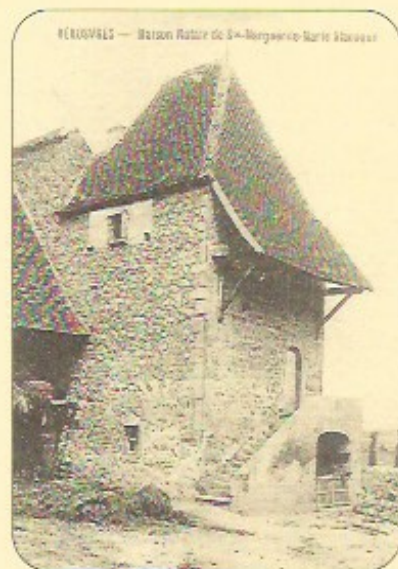


Vérosures

Bulletin
municipal

N° 1



1996

Etat civil 1996

NAISSANCES :

- CHAPERON Célia Josiane Micheline née le 27 Avril 1996 à Paray-le-Monial
- GUILLOUX Julie née le 18 Juillet 1996 à Mâon
- DUMONT Aymeric né le 10 Septembre 1996 à Mâon
- JEANDEAU Aurore née le 16 Octobre 1996 à Mâon
- CARETTE Jordan né le 25 Octobre 1996 à Mâon

MARIAGES :

- Mr CANARD Michel Jean chef de chantier
et Melle JOLIVET Régine Marie Odile prospectrice : le 08 Juin 1996
- Mr JONES Glyn comédien
et Melle BARBA Maria De Las Mercedes Auxiliadora sans profession : le 13 Juillet 1996
- Mr THURET Eric conseiller commercial
et Melle ASIEN Gisèle Christiane professeur des écoles : le 27 Juillet 1996

MARIAGES à l'extérieur:

- Mr GRIFFON Christophe menuisier charpentier
et Melle DESROCHES Nadine étudiante : le 27 Juillet 1996 à Brandon
- Mr DUBOST Philippe menuisier ébéniste
et Melle PERCHE Nathalie professeur des écoles : le 17 Août 1996 à Dompierre-les-Ormes
- Mr MAZILLE Pascal Louis Marie technicien S.A.V.
et Melle CHARCOSSET Marie-Hélène éducatrice pré-stagiaire : le 24 Août 1996 à Curbigny

DECES :

- Mr TABOULOT Jean le 04 Janvier 1996 à Paray-le-Monial
- Mme ANDRE Jeanne le 01 Février 1996 à Galuzot
- Mr BOISSE Roland Marie Alfred le 04 Mars 1996 à Mâon
- Mr CHATAIGNIER Jean le 24 Octobre 1996 à Vérosvres

RENSEIGNEMENTS UTILES

CONSEIL MUNICIPAL

DESBOIS André	la Burtinière	Ingénieur Civil des Mines retraité
BIDAUT Pierre	Hautecour	Charpentier
MAZILLE Louis	les Goujats	Agriculteur pré-retraité
MAZILLE Alain	les Pommiers	Agriculteur
AUBLANC Agnès née GUILLOUX	le Terrreau	Conditionneuse
DARGAUD Maurice	les Brosses	Agriculteur
BONIN Robert	les Sertines	Agriculteur
VIGIER Denise née BONIN	Lavau	ASH
MARTIN Eric	le Bourg	Cadre en assurances
LAMBERT Paul	le Bourg	Commerçant retraité
BONIN Suzanne née LAFOND	les Ducs	OPS

MAIRIE

Horaires d'ouvertures : Mardi - Jeudi - Samedi : 9 h - 12 h
Secrétaire : Madame BESSON Yvonne

Téléphone : 03.85.24.80.72

ASSOCIATION AIDE MENAGERE

Responsable : Madame LACHARME Gisèle

Téléphone : 03.85.24.81.88

SALLE COMMUNALE

Responsable location : Madame AUBLANC Agnès

Téléphone : 03.85.24.80.59

Dépositaire clefs : Monsieur DEDIEU Alain

Téléphone : 03.85.24.85.21

Pourquoi un bulletin municipal ?

Il y a déjà plusieurs années qu'on en parlait et pratiquement toutes les communes voisines en font un. C'est surtout me semble-t-il, un excellent moyen d'information qui permet aux Vroulons de savoir ce qui se passe, ce qui se fait dans la commune : voir par exemple l'article sur l'assainissement. Ce premier bulletin n'est certainement pas parfait, mais il peut s'améliorer et n'hésitez pas à nous faire part de vos remarques et suggestions.

Je voudrais tout d'abord rendre hommage à mon prédécesseur, Monsieur Lacharme a assuré les fonctions de maire de Vérosvres pendant 36 ans et le conseil municipal, unanimement a demandé, pour lui, l'honorariat. Ce qui a été fait par arrêté préfectoral du 4 mars 1996. J'adresse mes sincères félicitations à Monsieur Lacharme pour cette distinction bien méritée.

En 1995, Madame Jacquet, directrice de l'école de Vérosvres partait en retraite et, en 1996, c'était au tour de Madame Guilloux. Je souhaite une longue et heureuse retraite à ces deux institutrices qui ont tant fait pour notre école. Bienvenue à Madame Lereuil et Madame Baillet ! Je me dois aussi d'évoquer le départ à la retraite de Monsieur et Madame Martin, mais nous avons eu la joie de voir leur magasin repris par un jeune couple, Monsieur et Madame Aisen à qui je souhaite bonne chance et pleine réussite. Il est important pour une commune de pouvoir conserver ses commerces. Bienvenue également à tous les nouveaux vroulons qui ont choisi notre commune pour y installer leur maison secondaire, voire leur résidence principale.

En 1997, il nous faut continuer l'entretien des bâtiments communaux, avec notamment la mise aux normes de la cantine. L'entretien de la voirie représente une partie importante du budget. Il faut bien sûr continuer cet effort. A ce sujet, les Vroulons ignorent peut-être que notre commune est la première du canton en longueur de voies communales et de chemins ruraux à entretenir (78 km), la commune qui nous suit est Sivignon avec 46 km.

1997 devrait voir enfin la réhabilitation de trois logements communaux : deux dans le bâtiment de l'ancienne école des filles et un dans le bâtiment école-mairie. On peut s'étonner du temps qu'il faut pour commencer les travaux, mais dès que l'on touche à des bâtiments ouverts au public (salle communale, école-mairie), il faut respecter des normes de sécurité très sévères. Il est donc préférable de solliciter l'avis des services compétents sur tous nos projets.

Je voudrais aussi évoquer un point qui me paraît important pour l'avenir de la commune. Il s'agit de la N 79, la Route Centre Europe Atlantique (R.C.E.A.). Tout le monde sait que cette nationale est très dangereuse et nous souhaitons tous qu'elle puisse passer rapidement à 4 voies. Mais, aurons-nous une route express, avec dans ce cas un échangeur sur la commune, ou une autoroute à péage, vraisemblablement sans échangeur sur Vérosvres ? Dans le premier cas, les travaux seront financés par l'Etat, la Région, le Département, dans le deuxième cas, les financements seront privés, donc plus faciles à mettre en œuvre, pour nous, il faut tout faire pour que soit retenue la première solution.

Je termine en présentant à toutes et à tous mes meilleurs vœux pour 1997.

*Le Maire,
André Desbois*



Assainissement

HISTORIQUE

La loi actuelle rend le maire responsable de l'épuration des eaux usées de la commune. Il doit ainsi veiller à la bonne marche d'un assainissement collectif (comme d'un bourg par exemple) ou des assainissements autonomes (cas des maisons individuelles).

Le bourg de Vérosvres (pour une partie) dispose actuellement, d'un tout-à-l'égout, qui se déverse dans un puits perdu, qui n'est plus conforme aux nouvelles règles et qui de plus est situé sur l'emprise de la future 2 X 2 voies.

C'est ainsi que le 19 Mai 1990, le Conseil Municipal prend connaissance d'un avant-projet général d'assainissement des eaux usées des deux secteurs de la commune, à savoir :

- un secteur "Ouest" comprenant le bourg et
- un secteur "Est" intéressant "Hautecour et les Janots".

Le 17 Décembre 1994, le Conseil Municipal décide la création du service assainissement et d'entreprendre dès 1995 la réalisation des travaux de la première tranche soit :

- lagune d'épuration
- canalisation de transfert des effluents depuis le bourg jusqu'à la lagune.

Le 20 Avril 1995, le LEPPAR ayant construit en 93 - 94 un important ensemble d'hébergement avec raccordement obligatoire sur une lagune, la commune décide de raccorder en priorité le hameau des Janots avec notamment le LEPPAR.

Au deuxième semestre 1995 ont commencé les travaux de la lagune et de la canalisation des Janots.

La lagune a été réceptionnée en Février 1996 et la canalisation des Janots en mars 96

En Décembre 96, les eaux usées du bourg qui se déversaient dans le puits perdu ont été raccordées à la lagune.

- Programme des futurs travaux :

* Pour 1997, la commune s'est inscrite pour continuer l'assainissement du bourg pour les trois secteurs qui restent à faire :

- secteur du bourg au Nord de l'église avec en plus le coin de l'école mairie
- secteur du haut du bourg
- secteur de la salle communale avec la canalisation de transfert vers la lagune.

Pour commencer les travaux, il nous faut attendre les différentes autorisations et confirmations de subventions, ce qui vraisemblablement ne sera pas fait avant Avril 1997.

* Il nous restera ensuite à traiter les eaux usées du hameau de Hautecour.

- Fonctionnement d'une lagune d'épuration :

Une lagune est une succession de bassins (2 à Vérosvres), de faible profondeur où l'effluent séjourne dans l'attente d'une épuration par des processus naturels, mais complexes;

Ces bassins sont colonisés naturellement par une grande variété d'organismes vivants, notamment :

- Les bactéries qui vont consommer les matières organiques en rejetant du gaz carbonique.
- Les algues microscopiques qui vont prendre dans l'eau du gaz carbonique et des sels minéraux et en y rejetant de l'oxygène. Ce sont des plantes qui contiennent de la chlorophylle, d'où la couleur verte visible des bassins.
- Le zooplancton qui va se nourrir de particules en suspension et contribuer ainsi à la clarification de l'eau.
- Les plantes enracinées qui vont jouer un rôle de support et d'abri pour les bactéries.
- Les lentilles d'eau qui vont assimiler l'azote et le phosphore naturel. Ces lentilles ont un rôle positif dans

l'épuration tant que leur développement est contrôlé et les canards peuvent nous y aider. C'est pour cette raison que dans le deuxième bassin, il y a un îlot pour les accueillir.

La lagune de Vérosvres comprend deux bassins représentant une surface de plan d'eau de 3900 m² environ. Elle doit pouvoir traiter les eaux usées de 400 équivalents - habitants.

Le coût de fonctionnement d'une lagune est faible. Il faut :

- veiller à sa propreté
- surveiller l'étanchéité des digues
- faucher l'herbe
- prévoir un curage des bassins dans une partie du premier bassin tous les 10 ans.





- Coût de l'assainissement :

Les travaux peuvent être subventionnés par :

- l'agence de l'eau Loire Bretagne (pour les lagunes uniquement)
- le fonds national d'aide à l'adduction d'eau
- le programme de développement des zones rurales
- le département.

Ces subventions représentent environ :

- 65% du montant hors taxes pour la lagune et les canalisations de transfert
- 40% pour les autres canalisations.

La lagune a coûté 562 437 F hors taxes et nous avons touché au total 380 379 F de subventions. Il reste donc à financer 182 058 F avec les fonds propres de la commune ou par emprunt à long terme.

La canalisation sur les Janots a coûté 243 938,40 F et les diverses subventions représentent 159 985 F. Il reste donc à financer 83 953,40 F avec les fonds propres de la commune ou par emprunt à long terme.

En 1995, la commune a apporté 100 000 F à l'assainissement.

Au budget 1996, 73.789 F ont été inscrits pour l'assainissement et il faudra prévoir un apport de la commune pour les budgets suivants.

A noter que les entreprises n'attendent pas le versement des subventions pour être payées, ce qui se comprend, car elles pourraient attendre longtemps ! Il faut donc que la commune négocie avec les banques des ouvertures de crédit au taux le plus faible possible.

En résumé, un assainissement représente une charge très lourde pour une commune rurale.

- Redevances :

La loi impose la création d'un budget annexe équilibré en recettes et en dépenses, pour l'assainissement, afin que le contribuable de la commune ne paye pas pour l'usager de ce service.

Si, au nom de la solidarité, la commune peut apporter quelques fonds propres pour financer les investissements, c'est ce qui est fait à Vérosvres, en aucun cas, on ne peut envisager que toutes les charges puissent être prises au niveau de la commune.

C'est donc aux usagers de ce service assainissement d'assurer la plus grande partie des recettes de ce service.

Le coût du fonctionnement du service assainissement étant faible, les charges sont principalement dues au remboursement des emprunts à long terme.

La législation prévoit :

- une taxe de raccordement
- une redevance d'assainissement assise sur le volume d'eau prélevée par l'usager de service d'assainissement sur le réseau public de distribution ou sur tout autre source.

Lorsque l'usager est un exploitant agricole, il bénéficie d'un abattement sur le nombre de mètres cubes d'eau prélevés. A défaut de compteur particulier permettant de mesurer la consommation professionnelle à exonérer, l'assiette de la redevance est fixée forfaitairement selon des barèmes établis par arrêté du Préfet.

Ci-dessous, le texte des deux délibérations concernant

- le raccordement- la redevance d'assainissement. Cette dernière pourra être revue quand tous les travaux seront terminés et que nous connaissons avec précision le montant exact des dépenses.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal rappelle qu'en vertu de l'article L33 du Code de la Santé Publique, les propriétaires d'immeubles raccordables disposent d'un délai de deux ans à compter de la mise en service du réseau pour opérer le raccordement. Le Conseil Municipal décide de ne pas leur appliquer de taxe de raccordement.

Pour les constructions postérieures à la mise en oeuvre du réseau d'assainissement, le Conseil Municipal appliquera les articles L34 et L35-4 du Code de la Santé Publique .

FIXE la redevance annuelle à :

100 F + 3F/M3 jusqu'à 200 M3

et à 4.10F/M3 au delà de 200 M3 à compter du 1er août 1996

Le compte administratif 1995

LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Denrées et Fournitures: carburants, combustibles, fournitures de voirie, fournitures de bureau	42.997,14
Frais de personnel:	359.606,72
Impôts et taxes:	5.130,00
Travaux et Services Extérieurs: ordures ménagères(105.000 Frs), eau, électricité, entretien voirie, matériel, bâtiment, achat petit matériel	219.046,20
Participations et Contingents: contribution à l'aide sociale, au fonctionnement du service incendie, aux autres collectivités ...	242.134,79
Allocations et subventions: subventions diverses	8.368,45
Frais de gestion générale et de transport: indemnités maire et adjoints, fêtes et cérémonies, transports, documentation, frais postaux et de téléphone	65.744,66
Frais financiers: annuités d'intérêts d'emprunt	30.558,39
Charges exceptionnelles:	500,00
Prélèvement pour dépenses d'investissement:	381.161,46
Dépenses totales	1.334.747,81



LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Produits de l'exploitation: Droits de pesage, taxe enlèvement ordures	76.817,50
Produits domaniaux: locations immeubles, droits de place, concessions cimetière	43.856,67
Produits financiers: Intérêts divers	17,50
Recouvrements-subventions:	92.839,16
Dotation de fonctionnement: dotation de l'état	445.530,00
Impôts indirects:	713,00
Contributions directes	480.952,00
Excédent de fonctionnement reporté	273.146,96
Recettes totales	1.423.872,79



RESULTAT: Recettes:	1.423.872,79
Dépenses:	1.334.747,81
Excédent de fonctionnement:	89.124,98

LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Frais extraordinaires:	100.000,00
Emprunts: Annuité Capital d'emprunt	47.827,77
Acquisition de biens meubles et immeubles:	11.444,90
Travaux de bâtiment et de génie civil	478.859,99
Dépenses Totales	<u>638.132,66</u>

LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

Excédent d'investissement reporté	25.419,45
Subventions d'équipement, dons et legs	255.167,95
Prélèvement sur recettes de fonctionnement	361.161,46
Participation à des travaux d'équipement	22.763,00
Recettes totales	<u>664.511,86</u>

RESULTAT: Recettes 664.511,86
Dépenses 638.132,66

Excédent d'investissement 26.379,20



RESULTAT D'ENSEMBLE ET BALANCE GENERALE

	Recettes	Dépenses
Section Fonctionnement	1.423.872,79	1.334.747,81
Section Investissement	664.511,86	638.132,66
	<u>2.088.384,65</u>	<u>1.972.880,47</u>
Excédent global:	115.504,18	

Autres informations budgétaires: " Les impôts locaux "

Taux d'imposition 1996

Taxe d'habitation	3,76%
Taxe sur le foncier bâti	6,18%
Taxe sur le foncier non bâti	23,52%
Taxe professionnelle	2,95%



== L'enquête auprès des habitants de Vérosvres : (hiver 95-96) ==

Pour mémoire, au travers de cette enquête, six thèmes principaux avaient été retenus : les équipements scolaires, le logement, les activités économiques et commerciales, le tourisme, la vie associative.

La synthèse des réponses :

-les équipements scolaires : il faut étudier l'aménagement d'un terrain de sport, utile aux écoles mais aussi à l'intention des jeunes de la commune.

-le logement : deux axes de travail : la réhabilitation d'anciens bâtiments, mais aussi la mise en place d'une carte des zones constructibles sur la commune.

-les activités économiques et commerciales : il faut travailler au maintien des activités économiques et commerciales et essayer de tout mettre en oeuvre pour les développer.

-tourisme : tout en laissant le champ libre aux initiatives privées (gîtes d'étapes, chambres d'hôtes), une large majorité souhaite le maintien d'un camping municipal. Une question reste posée : Où faut-il l'installer ? Les avis sont très divergents sur le problème de son lieu d'implantation.

-Enfin, la vie associative : se porte plutôt bien. A nous de discuter et de réfléchir régulièrement ensemble aux problèmes qui se posent encore pour favoriser le développement de cette vie associative.

Le point de consensus :

La commune de VEROSVRES dispose d'atouts (situation géographique, entreprises, lycée....). Elle dispose surtout d'un cadre de vie qu'elle doit conserver et valoriser.

== Travaux et aménagements effectués dans les bâtiments communaux en 1996 ==

SALLE POLYVALENTE :

- Réparation des volets roulants.
- Achat d'une armoire réfrigérante.
- Installation d'un congélateur.

LA POSTE :

- Remplacement de 3 fenêtres.

BATIMENT ECOLE MAIRIE

- Aménagement du parking avec le concours des employés communaux, des entreprises Griffon, Thivent et de la DDE.

- Remplacement de la chaudière du chauffage central.
- Achat du matériel informatique et logiciels pour la mairie.

Rappelons qu'en 1995 eut lieu la **rénovation complète du clocher de l'église** et que dans un très proche avenir, le Conseil Municipal envisage le ravalement de façades de l'église.

Le financement intégral par le syndicat d'électrification permet l'**illumination** du clocher



Commission des chemins

Pour l'entretien des chemins Communaux ou Ruraux la commission a fait effectuer en 1996 :

Par les services de la DDE : des enduits d'usures :

- **De Hautecour à Lavau** : avec goudronnage de la place du hameau de Lavau.

- **Aux Ducs** : du croisement maison Bacot au hameau des Ducs.

- **Aux Têtes** : de la départementale 79 à la maison Carrette, avec élargissement au préalable par l'employé Communal.

- **Au Cimetière** : réfection de la route qui longe la lagune après travaux.

- **Au Haut des Forêts** : grosses réparations en prévision d'un enduit d'usure en 1997.

Par les employés Communaux : (Camille Alexandre et le CES Olivier Roche)

- **A Hautecour** : de Corcelle à Mont : reprofilage, élargissement et assainissement du chemin.

- **Au Ducs** : Reprofilage et assainissement du chemin de l'ancienne maison Boisse au carrefour dans le bois de la Ligue.

- **A Chevannes** : Empierrement du chemin de Bottet (de la maison Emorine à la maison Desroches).

- **A Lavau** : Elargissement du virage dans le hameau en direction des Têtes.

- **Aux Pierres** : Dans le hameau élargissement du chemin et pose de nombreuses buses.

- **A la Lagune** : Pose de la clôture et finition des digues et haies.

- **Au Bourg** : Terrassement, empierrement, pose de gaines EDF et Télécom sur le parking de la mairie ; déplacement du portail, assainissement derrière le bâtiment des écoles et mise en forme d'un terrain de jeux pour les élèves.

- **Curage des principaux fossés** : Le long des chemins avec la nouvelle cureuse.

- **Broyage habituel** : des abords des chemins, **entretien de propreté** du Bourg et du cimetière.

- **Déneigement et salage** des nombreux chemins de la commune au cours de l'hiver.



L'agriculture

Depuis longtemps, l'agriculture représente une activité importante pour la commune. Après la guerre des agriculteurs dynamiques et motivés par un esprit associatif créent différentes structures qui assurent son développement.

Ainsi en 1947, une CUMA (Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole) est formée, elle permet l'utilisation des premiers tracteurs. Cette CUMA est l'une des premières à exister en Saône et Loire.

Il s'est aussi créé une coopérative pour développer et organiser la culture et la vente de plants de pommes de terre qui représente une production très importante à cette époque.

Un GVA (Groupement de Vulgarisation Agricole) est mis en place en 1950, il assure le développement des techniques nouvelles : utilisation des engrais, désherbants, prairie temporaire. Aujourd'hui ce rôle est assuré par la chambre d'Agriculture.

Il y a de nombreux progrès sociaux : droit à la retraite, statut du fermage, défense des exploitants grâce à la FDSFA dont la structure communale est créée à cette époque.

Dans les années 50, la population de la commune est essentiellement agricole, on compte environ 100 exploitations où il y a 2 à 3 générations qui assurent les travaux. En 1975, il y a encore 63 exploitations qui élèvent 1770 bovins, en 1995 il reste encore 30 exploitations qui détiennent 2240 bovins. L'augmentation du nombre de bovins a différentes explications. D'une part la spécialisation des fermes en bovins viande avec une forte diminution des surfaces en culture (céréales et pommes de terres) en faveur des prairies. En production laitière, en 1967 on comptait 27 producteurs ; aujourd'hui il en reste trois.

D'autre part de nombreux exploitants ont augmenté leur surface en louant des terrains sur les communes voisines.

Au niveau humain, même si le nombre d'exploitants a diminué de moitié ces 20 dernières années, aujourd'hui 30 exploitations sur notre commune restent un potentiel important par rapport à d'autres communes et représentent de nombreux atouts surtout qu'il y a de nombreux jeunes parmi les exploitants.

L'agriculture est la première activité professionnelle qui retient les jeunes nés sur la commune.

L'agriculture assure une activité dans tous les hameaux et donne un cadre de vie agréable à la commune grâce à l'entretien de l'espace.

Par la taxe sur le foncier non bâti, l'activité agricole contribue fortement aux ressources financières de la commune. La SAU (Surface Agricole Utile) n'a pratiquement pas baissé ces dernières années, environ 10 ha ont été plantés en douglas.

Aujourd'hui les agriculteurs de Vérosvres subissent la crise comme leurs collègues. Ces dernières décennies, l'agriculture a relevé le défi d'assurer une alimentation suffisante pour tous, maintenant il nous faudra rester compétitifs en respectant l'environnement, en assurant la qualité de nos produits et en valorisant nos productions au plus près des consommateurs.



Artisans, commerçants, P.M.E ...

ALBUISSON :	Artiste, dessinateur graveur.
ASIEN Philippe :	Alimentation, tabac, journaux...
BESSON Bernard :	Entrepreneur de travaux forestiers.
FARGEOT S.A :	Charpentes en lamellé-collé (et traditionnel).
GARAGE du CHAROLLAIS :	(JACQUET P.).
GRIFFON Henri :	SOCIETE NOUVELLE. Maçonnerie.
GUILLOUX Michel :	Discothèque mobile.
GUILLOUX Michel :	Plâtrerie, peinture.
LECHERE Jean-Guy :	Menuiserie.
MAZILLE Louis :	Assurances (GROUPAMA).
MERIAU Bernard :	Menuiserie.
ROCHE Alexis :	Boulangerie, café.
THOMAS S.A :	Couverture, plomberie, chauffage.
TOUTANT J.P :	(anciennement BOURQUIN) Scierie, vente de bois....

Vérovres tient encore à votre disposition un éventail assez complet de travailleurs indépendants.

Ils animent le village en offrant leurs différents services.

Ils emploient environ 70 personnes, dont une trentaine domiciliées à Vérovres.

Par leurs diverses taxes et cotisations, **il contribuent** notablement aux ressources du pays, et plus précisément de notre commune.

En dépit des difficultés croissantes auxquelles ils font face, souhaitons- leur une bonne année 1997 et un avenir prospère, d'autant que la bonne santé de leurs entreprises reflète notre éventuelle aisance à nous tous, qui sommes leurs clients.



...Au début de ce siècle, on recensait dans notre commune 8 épiciers pour 997 habitants.

A présent, les 425 habitants et de nombreux vacanciers et passagers sont bien contents de trouver encore au village les denrées indispensables à la vie quotidienne.

Aussi, quand Monsieur Louis MARTIN, puis son épouse Monique décidèrent de prendre quelque repos, après tant de longues journées à la disposition de leurs clients, chacun fut heureux de voir que ce commerce serait repris par un jeune couple.

Souhaitons pleine réussite à PHILIPPE et MIREILLE ASIEN, venus de Lyon pour aménager leur foyer au hameau de Hautecour.

Leur boutique s'appellera "EPIPHANIES", mot qui joue avec les lettres de :
EPI(cerie) PH(ilippe) ANIES (anagramme d'ASIEN).

TEL: 03.85.24.81.28.

Très actifs, nos aînés

Le 10 décembre 1977, soutenus par la MSA, Mr Charles GUILLOUX et quelques amis fondaient l'**AMICALE des ANCIENS de VEROSVRES** dont le bureau se composait alors de :

Président : Charles GUILLOUX,
Vice-Présidents : Claude-Marie MARIN et Jean SIVIGNON,
Secrétaires : Noël LECHERE et Jeanne LEVITE,
Trésorier : Raymond PROST et Cécile TABOULOT.

Le but de cette association était de permettre aux personnes retraitées de se **rencontrer** une fois par mois (2e mercredi) pour un après-midi de jeux de cartes ou bavardage.

Puis s'organisèrent une **sortie en car** ainsi qu'un **repas** et, au fil des années, diverses manifestations s'y ajoutèrent : **concours de cartes, lotos**, participation aux manifestations des clubs voisins pour concours de cartes, **expositions-ventes, marches, thé dansants...**

Avec le concours de la **FEDERATION DEPARTEMENTALE DES AINES**, notre Amicale participe à :

- **des concours d'orthographe** : chaque année, après la dictée communale, les 5 meilleurs de notre club sont sélectionnés pour la dictée cantonale dont les 5 lauréats concourent au niveau de l'arrondissement, et ainsi de suite aux niveaux du département et de la région.

- **des concours de poésie** : sur un thème donné. Mme Ginette CARETTE a obtenu le 6e prix 1996 du département.

- **un tournoi de scrabble "des 5 cantons"** : que Mme Simone VOILLON a brillamment remporté cette année.

ACTUELLEMENT L'AMICALE COMPTE 68 ADHERENTS qui se réunissent :

- l'été : le 2e mercredi du mois

- l'hiver : les 2e et 4e mercredis (pendant 5 mois)

L'AMICALE EST OUVERTE A TOUS LES RETRAITES DE LA COMMUNE QUI DESIRENT PASSER DES MOMENTS AGREABLES ET CONVIVIAUX.

Le Président : Raymond DUBOST



Un lycée à la campagne

Le LEPPAR accueille cette année 184 élèves contre 172 en 1995, dont 136 en cycle court et 48 en cycle long.

Les filières sont les suivantes :

- 4e et 3e technologiques pour une remise à niveau
- BEPA Services aux personnes et BTA Services en milieu rural pour une préparation aux carrières sanitaires et sociales ou à l'accueil en milieu rural.

Au cours de l'été, quelques améliorations ont été réalisées :

- mise aux normes d'un ancien bâtiment avec réaménagement de l'internat des garçons et d'une deuxième salle à manger
- construction d'une extension pour création d'une salle de cours et locaux de rangement.

Malgré ces travaux, l'internat est complet : 136 élèves (116 filles - 20 garçons)

Pour répondre à la demande pressante des familles, une nouvelle formule a été expérimentée : l'internat-externé. Les élèves logent chez des habitants de Vérosvres, moyennant un loyer, tout en prenant leurs repas au lycée (actuellement 9 élèves). Je lance un appel aux habitants : si vous avez une chambre disponible pour un ou plusieurs élèves et que cette formule vous intéresse, contactez-moi dès que possible. Tous les besoins ne sont pas encore couverts.

Les bons résultats aux examens de 96 viennent conforter la notoriété du lycée :

Brevet des collèges : 75% BEPA : 94% BTA : 85%

Quelques dates à retenir :

* le 15 janvier et le 28 mai prochains, les élèves de TBEPa organisent en partenariat avec le centre de transfusion de Mâcon une collecte de sang dans l'établissement. Les habitants de Vérosvres seront les bienvenus.

* Portes ouvertes : Samedi 8 février et 5 avril de 13h30 à 17h30 avec visite de l'établissement et présentations filières

La Directrice : Mme MARAND

Aide à domicile en milieu rural

A Vérosvres, l'A.D.M.R est au service des familles.

Association sans but lucratif, l'A.D.M.R développe une action collective qui s'appuie sur un réseau de responsables de terrain, créateur de lien social.

- **Si des familles doivent faire face** : à une hospitalisation, un accident, une grossesse, une naissance, la maladie ou le handicap d'un enfant.

- **Si des familles traversent une période** de surcharge du travail, de difficultés familiales, de problèmes d'adaptation à l'environnement, ou d'absence de relations.

Nous mettons à votre disposition :

- des travailleuses familiales,
- des auxiliaires familiales, qui interviennent pour :
 - les tâches ménagères,
 - l'écoute et l'accompagnement des enfants,
 - l'écoute des parents.

Ces professionnelles observent à l'égard des familles toute discrétion et réserve, et adaptent les horaires de travail pour une meilleure aide à la famille.

Une participation financière est demandée à la famille en fonction de ses ressources ou de son quotient familial.

La nature des services de l'association entre dans le champ de la réduction d'impôts pour l'emploi d'une aide à domicile.

Où vous adresser ?

Chez Mme Monique BURILLIER tel : 03.85.24.81.85

M

Bibliothèque

La bibliothèque communale fut instaurée par Mr LACHARME, Maire et Conseiller Général, et inaugurée le 16 Mai 1990.

Installée à l'étage des salles communales elle est ouverte tous **les mercredis à 16h30** et les enfants de l'école s'y rendent avec leurs institutrices un jeudi sur deux. L'inscription est **gratuite**. Elle est animée par des bénévoles dévouées et accueillantes : Mme BRUMAIRE qui a suivi une formation spécifique et obtenu le diplôme national de bibliothécaire, aidée par Mme BIDAUT (et Mme JACQUET, remplaçante éventuelle).

La bibliothèque comporte un **fonds propre de 8 à 900 livres** dont 165 sont des **achats** et le reste des **dons**. Pour cela il faut remercier chaleureusement les très généreux donateurs ! S'y ajoutent les **700 ouvrages fournis par** la Bibliothèque Départementale de Prêt de CHARNAY-les-MACON et qui sont changés par moitié tous les 4 mois, ce qui fait **plus de 1000 livres renouvelés chaque année**. (on peut en outre faire la **demande d'ouvrages précis**).

Ce nombre de 700 livres est proportionnel à l'effort de participation de la bibliothèque, car une base fixe de 300 livres est augmentée à chacune des circonstances suivantes :

- 1 - si la commune a un certain budget d'achat,
- 2 - si la bibliothécaire est formée,
- 3 - si les responsables vont à Charnay choisir les livres,
- 4 - si la bibliothèque est intercommunale.

Notre bibliothèque profite de tous ces avantages, car elle est fort active puisque :

- elle a prêté cette année plus de 2000 ouvrages,
- 140 lecteurs y sont inscrit (82 juniors et 58 adultes),
- la moyenne nationale des lecteurs pour la population communale étant de 15 à 18%, nous atteignons à Vérosvres le beau résultat de 25% !
- depuis juillet 1996, notre bibliothèque a ouvert un relais à Sivignon (avec dépôt de 80 livres).

Les lecteurs voudrions saisir cette occasion de féliciter et remercier les bénévoles, modestes mais efficaces, pour les nombreuses heures de travail - parfois intéressant, quelquefois fastidieux - passées à faire toute la gestion de cette activité culturelle communale.

En ce début de nouvelle année, souhaitons à tous ceux qui recherchent **distraction** ou **documentation** de trouver ainsi au village de quoi alimenter leur culture.



La Poste

Notre commune a la chance de posséder encore un bureau de poste. Mais c'est un privilège qui se mérite, et Mme Jacqueline MAZILLE, notre sympathique, discrète et dévouée préposée, a eu à coeur de couper court aux rumeurs pessimistes qui resurgissent épisodiquement :

L'activité du bureau de Vérosvres est en hausse régulière. En conséquence, il n'est aucunement question d'envisager une quelconque suppression !

"Les habitudes de chacun ne peuvent être changées du jour au lendemain, mais on note un fort désir de tous pour que le bureau de poste reste un atout pour notre village".

"La poste n'a plus seulement le devoir d'acheminer votre courrier, mais c'est aussi un organisme financier. Au service de chacun, elle remplira toujours si vous le désirez son rôle d'aide au public, et sa proximité est une chance que nous devons conserver".

RAPPELEZ-VOUS :

Du lundi au vendredi : Ouverture de 9 à 12 h et de 13h30 à 16 h

Départ du courrier à 15h55.

Le samedi :

Ouverture de 8h30 à 11h30.

Départ du courrier à 12h.

L'année scolaire au R.P.I.

Le regroupement pédagogique intercommunal est à présent "rôdé" ; et remplit pleinement son rôle en permettant :

- d'entretenir une **collaboration** entre villages, évitant un confinement peu bénéfique.
- de conserver des **classes équilibrées** où les effectifs sont raisonnables, stables (et même en hausse).
- de faire donc profiter nos enfants de **conditions pédagogiques et matérielles** favorables à leurs apprentissages.
- de maintenir les **restaurants scolaires**, indispensables mais pas faciles à gérer

Ecole maternelle à Beaubery				Ecole primaire à Vérosvres				
Monsieur G. LAUPRÉTRE				Madame BAILLET		Madame LEREUIL		
Cycle I		Cycle II			Cycle III			
Tout petits	Petite section	Moyenne section	Grande section	CP	CE 1	CE 2	CM 1	CM 2
2+2 en Janvier	5	6	12	9	8	7	7	10
27				17		24		
				pour certaines activités = 24			17	
27 + 41 = 68								

A l'école de Beaubery

CONDITIONS MATERIELLES :

- le préau : peinture du sol et des panneaux de fermeture.
- acquisition d'un second ordinateur.
- nouveaux matelas pour la sieste des petits.

PROJET PEDAGOGIQUES :

- l'édition d'un journal.
- le 6 Mars une manifestation sur le thème de la tradition (au profit de la COOP).
- le concours des écoles fleuries.
- une journée en fin d'année réunissant les deux écoles du RPI.
- en 1997, le samedi matin, dans la cadre du projet d'école sur la communication, un décroisement entre la Grande Section de BEAUBERY et le CP de VEROSVRES.



A l'école de Verosvres

AMENAGEMENTS REALISES :

- sport : espace préparé pour saut en longueur.
- le parking de 12 places.

TRAVAUX PREVUS :

- à l'étage une salle informatique et une salle de travaux manuels.
- réfection du parquet de la grande classe.
- rayonnages et verrou dans le garage.
- remplacement portes WC.
- mise aux normes de la cantine.

PROJET D'ECOLE PEDAGOGIQUE (sur 3 ans) :

- L'informatique.
- A la rentrée l'école possède un ordinateur + Minitel + imprimante.
- Il est prévu d'y ajouter 1 ordinateur en 1997, puis 2 en 1998 et 2 en 1999.

AUTRES ACTIVITES :

- la fête de Noël à VEROSVRES.
- toujours 4 rencontres de Sport inter-écoles à thème.



Les repas de nos écoliers

Le restaurant scolaire existe depuis 1953. C'est une Association "loi 1901", composée de Parents et d'Enseignants, qui en assure attentivement la gestion : salaire de la cuisinière, charges sociales, achats d'aliments et parfois de matériel, menus, environnement etc....

Depuis la rentrée, Mme BONIN, la cuisinière, est remplacée par Mme FILIPPINI.

Son congé maladie étant prolongé, nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Cette année, l'effectif est en légère hausse.

35 enfants mangent au Restaurant Scolaire ainsi que leurs institutrices. Les bénéfices de l'année précédente permettent de servir de la viande fraîche une fois par semaine.

*Mr ARQUEY, président, remercie toutes les personnes qui ont contribué fortement à l'équilibre financier en servant aux buvettes, ou qui ont donné fruits, légumes et gâteaux.

Il encourage le renouvellement de ces dons !

Des travaux sont prévus par la municipalité :

- la séparation du coin cuisine de l'espace repas,
- l'installation d'une plonge inox,
- installation d'un lave-mains avec commande au genou,
- l'abaissement du plafond pour améliorer l'acoustique.



Nous souhaitons que l'heure du déjeuner pour nos jeunes convives soit non seulement l'occasion de reprendre des forces mais aussi un moment de détente, de courtoisie, et pour plus tard, un bon souvenir de camaraderie.

==== Histoire Vroulonne véridique (année 1930 - 1940) ====

Le garde champêtre de quand d'zétot dzeune,
ah ça!, yétot un garde, p' le distinguer des autres, yavot que le képi, mais nous le voyins
v'ni de louan !

A pe, avec ses grandes moustaches, ol avot pas l'air bié c'mode.

Du temps que d'ze vous cause, les dzendarmes yétint à tsvaux, lu, ol étot à pi, ou
bin à vélo.

Nous l'vins bié haut not'sapiau quand nous l'oiyins v'ni.

A pe, le Dimantse, après la messe, o monto su in chti banc, o batto du tambour, et
o d'jo les avis de la mairie.

Gare é feunes que causint pendant chtu temps, ol les y fayau des gros yeux peur
dessus ses lunettes, à pe y djint pu ran !

A pe, p'arrondi ptète in ptchié bou sa paye de garde, o copo enco les tsveux le
samedi, même tard la veillie.

Crayez qui ziaivot du monde, a pe des rigolos que savint bié des histoires.

Ptét ben, que p'les dzeunes oreilles, y en avot quéqu'éunes
vous voyez ben c'que dze vous vous dire.....

Mon cousin a peu ma, que d'meurint pas louan l'in de l'autre, à pe qu'allint nous
faire copier les tsveux en même temps, yét' enco stés histoires là que nous accoutins le
mieux !

Pasque, quand les tseveux étint copés, nous s'en allins pas tot'suite, nous partins
quand le derri client étot passé.

Yéto tellement rigolo !

Mais un soir, le garde-coiffeur, ou le coiffeur-garde, c'ment vous voudrez, o riot tellement
qu'ol avot quand mainme fait éne ch'tite beurdin'rie.

Quand mon cousin, le Dimantse matin, d'avant qu'aller à la messe, o s'est regardé dans sa
glace, ol a vu que ses tsveux, yétint copés derri, à peu su l'oreille gautse, mais su la dréte,
y zyietin toudzo teu !

Sa belle-su, qu'avot éne tondeuse a arrindzi l'affaire.

Ah !, bié sûr, trop rire à pe copier les tsveux, yé ptète bin ari c'ment y djiant
ach'teur : "Boére ou conduire."

Un vroulon.



Vérovres, mon village

De retour d'un long voyage
où j'ai découvert des merveilles
j'arrive dans mon petit village
encore plongé dans le sommeil.

La tête lourde et pleine d'images
après quelques heures de repos, je m'éveille
il faut défaire les bagages
et reprendre le train-train habituel.

Je sors alors sur mon balcon
et dans un magnifique paysage
entouré de doux vallons
je découvre mon beau village.

Blotties autour de leur clocher
ces petites maisons charolaises
avec leurs grands toits penchés
m'émeuvent et aujourd'hui me plaisent.

Jamais je n'avais regardé
mon village comme en ce jour
il m'a fallu voyager
pour le découvrir à mon retour.

Qu'il est joli, mon village
plein de douceur et de paix
entouré de ses verts pâturages
et de ses terres cultivées.

Au pied des vallons boisés
des vaches paissent paisiblement
ces taches blanches dans les prés
font l'orgueil de nos paysans.

Chèvres et moutons complètent
la richesse de nos pâturages
tout est doux, simple et reflète
la beauté de mon petit village

Cela forme un superbe tableau
parsemé de fermes isolées
et de charmants petits hameaux
qui s'animent le soleil levé.

Au loin un petit étang
où les pêcheurs à la ligne
viennent se détendre de temps en temps
dans un joli coin tranquille.

A gauche, un point culminant
c'est un village voisin
avec une vierge, dominant
la petite commune de Suin.

Dans un superbe parc, près d'un étang
un beau château de Bourgogne
apporte encore un complément
à cette beauté sans vergogne.

Derrière ma maison, il y a l'école,
les parents qui amènent leurs enfants
les cris, les jeux, les courses folles
c'est la vie de Vérovres, évidemment.

Cette jeunesse nous réconforte
nous donne espoir en l'avenir
en même temps, elle nous apporte
une corbeille de souvenirs.

Pourtant, il ne faut pas oublier
que dans ce charmant pays
une sainte y est née
Sainte Marguerite Marie.

Du haut de son Paradis
pour nous elle doit prier
et veiller sur son beau pays
qu'on me dit être "Havre de Paix".

Ginette CARETTE



La Pêche

L'Association des Pêcheurs de Vérosvres fut créée en 1969, sur l'initiative de Pierre BARDOT qui fut alors président jusqu'à son départ de Vérosvres. Ont participé à cette création : Eugène LACORNE, Alfred GUILLOUX, Louis MAZILLE et Roger CARETTE.

L'Association loue l'étang du cimetière à Messieurs ROBERT (du château du Terreau).

La pêche à l'étang est ouverte chaque année du 1er Avril au 1er Novembre ; et permet aux pêcheurs de Vérosvres et des environs d'y venir jeter leurs lignes.

Les cartes sont à retirer pour l'année, la journée, ou la demi journée à la "Boulangerie ROCHE" et à "l'Epicerie ASIEN".

Un règlement intérieur "qui doit être respecté" est inscrit au dos de chaque carte et il est affiché au bord de l'étang.

Patrice JACQUET est responsable de l'empoissonnement (il le fait avec beaucoup de sérieux et d'efficacité).

Roger CARETTE s'occupe de l'entretien et de la trésorerie.

La garde de l'étang est assurée par André THOMAS, qui accomplit cette tâche très consciencieusement.

Les Responsables espèrent donner satisfaction aux nombreux pêcheurs qui viennent se détendre dans ce coin agréable de notre joli pays.



La Chasse

La société de chasse communale de Vérosvres a été créée autour de 1930. Régie par la loi 1901, elle rassemble 40 chasseurs avec un bureau de 7 membres, dont le président est : Jacky AUBLANC.

La société loue 1.200 Ha dans la commune.

A l'occasion, nous tenons à remercier particulièrement les propriétaires de bien vouloir nous louer leurs terrains pour pratiquer notre sport favori.

Le bilan de chasse de la saison 1996 s'avère catastrophique pour le petit gibier (lapin, lièvre, perdrix...).

En revanche, le sanglier est en nette progression, ainsi, en raison des dégâts occasionnés aux cultures, la société a investi en l'achat de clôtures électriques.

Le chevreuil, soumis à un plan de chasse, est lui aussi prospère dans nos contrées ; à ce sujet, 19 bracelets ont été mis à notre disposition cette année à raison de 100 F l'unité.

En outre, la société compte 2 gardes assermentés et un équipage de déterrage "Le Vroulon", ils se tiennent à votre disposition en cas de dégâts, et pour la protection des élevages avicoles et de la faune sauvage.

Conscients que la chasse ne fait pas l'unanimité, tous les chasseurs souhaitent que l'harmonie règne entre les amoureux de la nature dont nous faisons partie, et que la bonne entente persiste dans notre joli petit village de "Vroule".

Au seuil de cette nouvelle année, la société de chasse vous présente tous ses vœux de bonheur et de santé.

Bonne et heureuse année 1997 - Jacky AUBLANC



Un peu de sport

En 1995 s'est formé un **groupe de gymnastique** : tous les lundis de 18 à 19 h, à la **petite salle communale**, Marie-Laure propose divers exercices d'échauffement, assouplissement, étirement, rythme, coordination des mouvements, renforcement musculaire, relaxation...

Alors, si vous songez parfois à entretenir votre forme, n'hésitez pas, faites le premier pas...

Les aînés aussi

Un groupe d'une vingtaine d'aînés participent tous les mardis matin à des ateliers de remise en forme et d'équilibre.

Cette activité permet de conserver ou récupérer un peu de souplesse de corps et d'esprit aussi, car cela se passe dans une fort bonne ambiance grâce à la monitrice Marie-Lou.

Ces séances ont débuté en 1994, sous la houlette de l'Association des Trois Cantons et sont financées en grande partie par la CRAM et la CMSA.

Le Tarot Uroulon

Cette association est née en 1990, à l'instigation de quelques amateurs de cartes -dont les regrettés Marcel MAZILLE et Roland BOISSE.

Elle compte une vingtaine d'adhérents de tous âges qui se réunissent un vendredi soir sur deux, d'octobre à mars, à la salle communale.

Deux concours sont organisés, l'un en Novembre, l'autre en Mars .

Vous qui aimez jouer au tarot, les responsables :

Lucienne BOISSE, présidente d'honneur

Robert BONIN, président

Louis MAZILLE, vice-président

Michel GRIFFON, trésorier

Paul BILLONNET, secrétaire,

vous convient à leurs soirées sympathiques et animées.

Des fleurs dans notre cadre de vie

Voici déjà quelques années qu'un groupe de personnes dévouées à l'embellissement du bourg de VEROSVRES travaille à le fleurir un peu plus chaque année.

De nouvelles coupes et jardinières ont été acquises en 1995, et par la suite nous envisageons aussi de décorer la place du haut du bourg.

Bien sûr il faut des bonnes volontés pour l'entretien et l'arrosage de ces fleurs, et nous souhaitons la participation de chacun pour rendre notre village de plus en plus agréable à vivre.

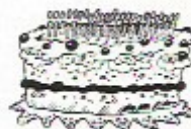
Paul LAMBERT.



Cent ans . . . !

Le Dimanche 8 Décembre 1996,
le village réuni à la salle communale fêtait deux concitoyennes d'exception :

Colette PROST et Marie-Claudine THOMAS
Nées toutes deux en décembre ... 1896 !!!



Colette PROST, dite «la Céline», fille de Jean-Pierre PROST boulanger à VEROSVRES et de Claudine LECHERE son épouse, est revenue dans son bourg natal à 80 ans passés, pour une retraite pas tout à fait inactive, après une longue carrière de «bonne du curé». Ayant des ennuis de santé, elle a choisi de vivre à présent à la maison de retraite de CHAMPROUGE et s'y trouve heureuse et choyée.

Marie-Claudine THOMAS, fille de Jean Félix et Marie Madeleine MAROT, cultivateurs à SUIN, avait épousé un agriculteur du hameau de Chevannes. Veuve très jeune, elle mérita l'estime de tous, élevant des enfants et effectuant divers travaux à domicile. Depuis une dizaine d'années, elle réside à la maison de retraite de Charolles où l'on prend bien soin d'elle.

Différentes personnalités par leurs discours et cadeaux témoignèrent de l'admiration et de la fierté de tous.

Réflexions entendues dans l'assistance :

«Elles étaient bien belles et bien gâtées. C'était émouvant...»

«Ils ont de la chance, à Vérosvres, d'avoir deux centenaires, un curé et une sainte»

Peut-être bien en fait, que notre village aurait quelque chose de spécial...?

La «qualité de la vie...»?



Société d'intérêt local

La société d'intérêt local, association régie par la loi 1901, a été fondée en 1963 par un groupe de vroulons dynamiques avec pour objectif initial "**Donner à la commune de Vérosvres plus d'importance, d'extension et de distraction**". Aujourd'hui, notre but est toujours le même, mais les animations évoluent au fil des années et en fonction des motivations et des souhaits de chacun.

Comme toute association, la S.I.L a son bureau, composé par les responsables des différentes animations, mais au sein de cette structure **chacun peut organiser une activité**. La plus belle illustration de ce fonctionnement en est le **théâtre** : ainsi, en 1986 un groupe de jeunes (d'esprit) désirant monter sur scène puis, pendant 10 années consécutives, se retrouvent entre 20 et 30 acteurs pour présenter plus de 20 pièces de théâtre.

La S.I.L organise la fête de l'**Ascension** et la **fête patronale** deux étapes importantes de la vie de notre commune et de nombreuses distractions ont été présentées : **moto-trial, jeux intervillages, courses cyclistes, chiens de défense, baptême d'hélicoptère, spectacles de magie et d'acrobatie** et en 1996 découverte des **artistes de Vérosvres**.

A ces animations s'ajoutent la **randonnée pédestre annuelle** et les **parcours de promenade balisés** en permanence, (dont le plan est affiché au bourg), le **réveillon** et la **veillée communale**.

Il semble nécessaire de rappeler quelques activités qui n'ont plus lieu : **course de côte, rallye surprise, sortie de ski**.

Ces animations sont très importantes pour la vie d'une commune rurale, elles contribuent à l'amélioration du cadre de vie : car comment retenir et attirer des habitants dans une commune où il ne se passe rien ? Elles permettent les rencontres avec les nouveaux vroulons et participent à l'activité économique en rassemblant de nombreuses personnes les jours des manifestations.

La situation financière de la société est saine, à ce sujet il est utile de souligner l'importance des buvettes des bals qui ont lieu dans l'année.

Cette situation nous permet de subventionner le **C.C.A.S, la coopérative et le restaurant scolaire** à hauteur de 1.500 F. chacun.

En 1995, nous avons participé à l'**illumination du bourg** par l'achat des guirlandes électriques multicolores.

La S.I.L offre chaque année aux nombreux bénévoles qui assurent le bon déroulement des manifestations soit un **repas dansant** soit un **voyage** (92 : Futuroscope à Poitiers, 94 : Thonon Genève)

Tous les Vroulons y sont invités.

Le président actuel est Serge BILLONNET

Au théâtre

Il y a eu cette année quelques difficultés de recrutement, les acteurs manquant un peu de disponibilité. Néanmoins nous aurons le plaisir **en avril** d'assister aux représentations traditionnelles avec au programme deux pièces distrayantes :

- "**DE DOUX DINGUES....**"

- "**AH ! CES CANCRES-LA !**".

Manifestations 1997

- Mercredi 8 Janvier :** FETE DES ROIS au Club des Aînés
Samedi 18 Janvier : BANQUET DES CHASSEURS
Samedi 25 Janvier : VEILLEE COMMUNALE S.I.L.
Mardi 28 Janvier : DICTEE DU CLUB DES AINES
- Samedi 15 Février :** BAL
Samedi 22 Février : BAL
Mardi 25 Février : DICTEE CANTONALE DES AINES à Verosvres
- Samedi 08 Mars :** "COREE" DES CHASSEURS
Samedi 15 Mars : concours TAROT VROULON
- Samedi 05 Avril :** THEATRE
Samedi 12 Avril : THEATRE
Dimanche 13 Avril : THEATRE
Dimanche 20 Avril : BANQUET DES CONSCRITS
Dimanche 27 Avril : RANDONNEE PEDESTRE S.I.L.
- Mercredi 07 Mai :** BAL DE L'ASCENSION
Jedi 08 Mai : BAL DE L'ASCENSION
Samedi 10 Mai : BAL DE L'ASCENSION
Mercredi 28 Mai : REPAS DE PRINTEMPS DES CLUBS DES AINES à Montmelard
- Samedi 21 Juin :** VOYAGE du Club des Aînés a ANNECY et environs
- Mardi 1er Juillet:** INTER-CLUB des Aînés avec BEAUBERY à VEROSVRES
Samedi 12 Juillet : BAL
Dimanche 13 Juillet : BAL
Dimanche 27 Juillet : A. G. CHASSE
- Samedi 09 Août :** FETE - BAL
Dimanche 10 Août : FETE - BAL
- Courant Septembre :** date à préciser , repas des aînés
Mardi 09 Septembre : VOYAGE du Club des Aînés
Dimanche 21 Septembre : LOTO du Club des Aînés
- Samedi 11 Octobre :** A. G. et REPAS S.I.L.
- Samedi 22 Novembre :** concours TAROT VROULON
- Samedi 06 Décembre :** BAL
Samedi 13 Décembre : BAL
DECEMBRE : REPAS CLUB DES AINES - ASSEMBLEE GENERALE





VEROSVRES SOUS LA NEIGE - Dessin Pierre ALBUSSON